

Développeur·euse

Back-end · Développeur Web et Web Mobile · Concepteur Développeur d'Applications

LIEU

iMITS, Dinard
Hébergement possible
(40 chambres simples ou
doubles) et restauration 7
j/7, week-end compris

DATES

Rentrée le 8 octobre 2026
Fin de formation le 9 juillet
2027

PUBLIC

Jeunes et adultes,
demandeurs d'emploi ;
pédagogie adaptée aux
profils TND

NIVEAUX VISÉS

Titres professionnels du
ministère du Travail :
niveaux 5 (bac+2) et 6
(bac+3/4)

Trois parcours, un même cadre

Le pôle numérique de l'iMITS, à Dinard, propose trois parcours qualifiants vers les métiers du développement : le **CCP Back-end** (bloc de compétences du titre Développeur Web et Web Mobile), le titre professionnel **Développeur Web et Web Mobile (DWWM)** de niveau 5 et le titre professionnel **Concepteur Développeur d'Applications (CDA)** de niveau 6. Les trois parcours se déroulent sur la même session : rentrée le 8 octobre 2026, fin le 9 juillet 2027, périodes en entreprise incluses.

CCP Back-end

*Bloc de compétences du titre DWWM,
certification partielle*

Développer la partie back-end
sécurisée d'une application web ou
web mobile

Bases de données : conception et
mise en place

**Accès aux données et composants
métier**

Sécurité et bonnes pratiques côté
serveur

**Idéal pour se spécialiser ou
compléter un titre**

Développeur Web et Web Mobile (DWWM)

Titre professionnel, niveau 5 (bac+2)

Développer la partie front-end :
interfaces web sécurisées, statiques
et dynamiques

Développer la partie back-end :
bases de données, composants
serveur

**Projets complets en conditions
réelles**

Métiers visés : développeur web, web
mobile, front-end, back-end, full-stack

Concepteur Développeur d'Applications (CDA)

Titre professionnel, niveau 6 (bac+3/4)

Concevoir et développer des
applications sécurisées organisées en
couches

**Bases de données et accès aux
données**

Préparer le déploiement (démarche
DevOps)

Métiers visés : concepteur
développeur, développeur
d'applications, analyste programmeur

Une pédagogie adaptée, un accompagnement global

- **Effectifs réduits et progression individualisée**, adaptés notamment aux profils porteurs de troubles du neurodéveloppement (TSA, TDAH, troubles DYS) : consignes écrites et anticipées, prévisibilité, environnement sensoriel aménagé, référente handicap ;
- **Fondamentaux solides** : algorithmique, logique de programmation, bases de données, réseaux, sécurité, et initiation à un usage responsable de l'IA, pour piloter les outils d'IA générative plutôt que les subir ;
- **Périodes en entreprise préparées en amont** : les tuteurs des entreprises d'accueil sont formés à l'accueil des profils neuro-atypiques ;

- **Accompagnement global 7 j/7** : hébergement possible sur site, restauration, suivi socio-professionnel.

Admission et prérequis

- **CCP Back-end et Développeur Web et Web Mobile (DWWM)** : des connaissances en programmation et de premières connaissances en IA sont requises ;
- **Concepteur Développeur d'Applications (CDA)** : avoir validé un titre de développeur ou une équivalence bac+2, ou justifier d'une expérience professionnelle junior en langage informatique ;
- **Processus d'admission** : information collective, tests psychotechniques et mini-projets, entretien individuel ;
- **Un projet professionnel orienté vers le numérique**, une motivation et une capacité à s'engager sur la durée de la formation.

Des métiers qui évoluent avec l'IA : s'adapter avant tout

L'IA générative redessine en profondeur la manière de concevoir, d'écrire et de maintenir le code : ces métiers sont en pleine transformation et, à bien des égards, tout reste à inventer. Dans ce contexte, les compétences décisives sont avant tout des postures :

- **Savoir s'adapter** : accueillir les nouveaux outils et les évolutions permanentes du secteur ;
- **Avoir du goût pour le métier** : curiosité, envie de comprendre et de bien faire ;
- **Être force de proposition** : suggérer des solutions, expérimenter, prendre des initiatives ;
- **Être en veille technologique constante** : suivre les évolutions des langages, des outils et de l'IA.

Les fondamentaux restent pour autant indispensables (algorithmique, logique, bases de données, réseaux, sécurité, rigueur) : ce sont eux qui permettent de contrôler, vérifier et piloter l'IA plutôt que de la subir. Un développeur n'a de valeur que s'il sait juger, corriger et sécuriser ce que la machine produit. La formation intègre une initiation à l'usage responsable de l'IA.

Les nouveaux métiers accessibles à l'issue d'un parcours qualifiant

- **Concepteur de prompts (prompt engineer)** et spécialiste de l'IA générative ;
- **Entraîneur de modèles (AI trainer)** : préparation, annotation et curation des données ;
- **Data analyst et opérateur de déploiement de modèles (MLOps)** ;
- **Testeur / AI safety** : détection des erreurs, biais et hallucinations, fiabilisation des modèles ;
- **Coordinateur humain-machine (human-in-the-loop)** et consultant en automatisation par l'IA ;
- **Gestionnaire de la conformité et de la confidentialité des données** (RGPD, AI Act).

Débouchés et ancrage territorial

Les titres visés ouvrent sur des métiers en tension : développeur web et web mobile, développeur back-end ou full-stack, concepteur développeur d'applications.

Le pôle numérique est ancré dans son territoire : implanté à Dinard, il s'appuie sur le tissu d'entreprises du bassin Saint-Malo-Dinan (puis Saint-Brieuc et Rennes) pour les immersions, les stages et les recrutements, et les tuteurs en entreprise sont formés en amont à l'accueil des profils neuro-atypiques.

La poursuite de parcours est possible vers un niveau supérieur au sein de l'écosystème breton de formation, notamment en alternance. À titre d'exemple, un stagiaire de l'iMTS ayant validé son titre de développeur a poursuivi en architecture réseau en alternance avec une entreprise de la région.

Financement et conditions de prise en charge

Cette formation est financée par la Région Bretagne (QUALIF Emploi), complétée par des fonds privés mobilisés par l'iMTS : la Fondation Mutualiste et la Fondation Solacroup-Hébert. Pour les bénéficiaires éligibles, la formation est entièrement gratuite, sans reste à charge.

L'éligibilité à la prise en charge de la formation est soumise au quotient familial (QF).

Au-delà du plafond de quotient familial, l'accès à la formation reste possible à titre payant : un contrat de formation professionnelle (articles L. 6353-3 et suivants du Code du travail) est alors conclu avec le stagiaire, avec paiement mensualisé sans frais. Nous consulter.

Avec le soutien de la

Région Bretagne

*Financement soumis à la commission
de septembre 2026*

Avec le soutien de la

Fondation Mutualiste

Avec le soutien de la

Fondation Solacroup-Hébert

Adressez-vous à l'iMTS pour calculer l'éligibilité de votre candidat à la prise en charge du parcours.

Comment orienter un candidat ? Adressez-vous à l'iMTS (Dinard) pour inscrire votre candidat à une information collective, organiser son positionnement et vérifier son éligibilité à la prise en charge.

contact@institutsolacroup.com · 06 77 09 76 38 ou 06 77 09 76 71